



LA GAZETTE DU PAMSU

by CBGE

Octobre 2024

Dernières actualités et nouvelles de votre collège

Edito

Chers PAMSU,

Le CBGE poursuit son travail consistant à promouvoir la maîtrise de stage et recruter et former les MSU.

L'équipe est dynamique mais se renouvelle doucement. Nous avons grand besoin de volontaires pour la rejoindre, tant pour orienter nos missions au sein du bureau que pour organiser et animer des séminaires de formation. A vos candidatures !!!

Trois événements marquent cette rentrée :

- Un **premier séminaire organisé à Sens** par Aurélie Moser, pour assurer notre besoin de décentraliser nos actions.
- **La journée de rencontre de MSU** (appelée JTMSU) qui aura lieu le 17 octobre à Pouilly-en-Auxois, doublée de l'AG de votre collège. Pour rappel, et au-delà de l'intérêt de se maintenir à jour des nouveautés, nombreuses, de notre activité, la participation à l'une des deux JTMSU annuelle est un engagement que vous avez pris en devant maître de stage.



- **Le congrès annuel du CNGE de Strasbourg**, coorganisé par la Bourgogne. Il est encore temps de s'inscrire à ce moment essentiel et même de promettre quelques heures de votre temps sur place pour son bon déroulement (modalités dans cette lettre).

Le nombre de PAMSU ne fait qu'augmenter dans notre pays. Les autorités semblent enfin orienter leurs décisions vers un accompagnement fort. Comment pourrait-il en être autrement alors que nous accueillerons nos premiers docteurs juniors en MG dans deux ans ? Plus que jamais la médecine générale a besoin de vous.

Le CBGE aussi...

Pensez à votre cotisation !!!

*Renaud Faure,
Président*



ACTUALITES DU JOUR

Thématique : les Thèses

Octobre 2024

Dossier réalisé par Jérôme Beaugrand

Ce mois-ci, la “ Gazette du PAMSU ” vous parle de la thématique “ **Thèses** ”. Au pluriel ? Oui, car le format de la thèse de nos étudiants est appelé à changer dans le cadre de la réforme du DES de médecine générale, ce dernier évoluant dorénavant sur 4 ans.

Nos étudiants doivent présenter une **thèse d'exercice** dans le champ de notre discipline : celle-ci est un diplôme universitaire permettant d'accéder au titre de “ Docteur en médecine ” et est obligatoire pour exercer la médecine, notamment en tant que DJ (Docteur Junior). Elle doit être validée au plus tard en fin de 9^{ème} année.

Nouveauté

Cette thèse peut désormais être validée sous un des deux formats de travail de recherche suivant :

- Thèse **RESPIR** : Recherche en Soins Premiers.
- Thèse **ALASCA** : AnaLyse Approfondie de Situation Complexe Authentique.

Ces 2 formats de thèse permettent de présenter un travail de recherche relevant des soins premiers, encadré par un directeur de thèse et répondant à des spécificités qui leur est propre.

La thèse RESPIR

Cette thèse est celle demandée jusqu'à maintenant. Sa structure se compose ainsi :

- Une thématique précise.
- Une question de recherche dans le domaine des soins premiers.
- Une méthodologie encadrée par des considérations éthiques et réglementaires (NB : celles-ci sont développées plus loin dans la “ Gazette ” en référence à l'article : EXERCER 2024- ; 205 : 329-34 de septembre 2024).
- Un travail de recherche élaboré.
- Une rédaction sous format **IMRAD** (cf publications classiques : Introduction – Méthodologie - Résultats – And – Discussion).

Je vous rappelle que le CBGE propose aux étudiants de travailler avec le docteur d'Athis, statisticien, dont la compétence et la gentillesse ne sont plus à décrire.



La thèse ALASCA

Il s'agit d'un nouveau type de thèse, basé sur un travail de recherche effectué lors de l'identification et **l'analyse d'une Situation Complexe Authentique**. Ce récit est demandé depuis longtemps aux internes durant leur tutorat, mais devra être développé lors de ce travail de thèse. Ce dernier reste structuré par :

- La rédaction d'une situation authentique d'un patient en soins premiers, à propos d'une consultation complexe effectuée en autonomie.
- Trois à cinq problématiques doivent apparaître à la suite de l'analyse de la situation.
- Une recherche bibliographique approfondie, type revue narrative de la littérature, leur sera demandée.
- La nature " **complexe** " de la situation est travaillée lors de leur tutorat. Il ne s'agit pas d'une situation " compliquée " (type histoire de chasse) ; la complexité vient du fait qu'il s'agit d'une situation dans laquelle s'intriquent des problématiques dans plusieurs champs d'action (biomédical, social, environnemental, psychologique, relationnel, éthique, administratif...), inscrits dans le champ de compétences du médecin généraliste.

Les étudiants bénéficient au début de leur 3^{ème} cycle de DES du séminaire "Thèse" qui **approfondit toutes ces données ; par ailleurs, un** parcours d'encadrement à type de " Cercles de thèse " RESPIR ou ALASCA les **accompagnera** tout au long de leur cursus des 3 ans (*je rappelle que la thèse doit être présentée avant la 4^{ème} année de docteur junior*). Ce parcours est adapté au type de thèse choisi, à raison d'une séance par semestre. Cet encadrement (séminaire et Cercles) les fera travailler sur :

- La nécessité de se positionner sur le type de thèse à effectuer, lors du jury de phase socle (fin de 7^{ème} année).

Suite...



ACTUALITES DU JOUR

Suite (2)

Octobre 2024

- Le rôle très important de leurs fiches de thèse. Celles-ci sont des documents obligatoires dans la validation de leur DES.
Une 1^{ère} fiche de niveau 1 (fin de 3^{ème} semestre) puis une 2^{ème} fiche de thèse de niveau 2 (fin de 4^{ème} semestre pour la thèse RESPIR, début de leur SASPAS pour la thèse ALASCA), de nature évolutive, doivent être présentées à la commission de thèse du DMG. Cela permet de respecter les fondamentaux du travail demandé :
 - En soins premiers, rédaction de la question de recherche et du type de méthodologie, format IMRAD, pour les thèses RESPIR.
 - Rigueur du choix de situation et sa rédaction, de son analyse et de sa problématique pour les thèses ALASCA.
- Le rôle du directeur de thèse.
- Les différents acteurs et ressources.
- Comment réaliser leur travail de recherche.
- Les considérations éthiques et réglementaires (NB : celles-ci sont développées plus loin dans la " Gazette ", en référence à l'article : EXERCER 2024 ; 205 ; 329-34 de septembre 2024).
- Leur timing.
- Leur jury de thèse.
- La valorisation éventuelle de leur thèse.

A titre d'information, je joins les références de trois livres pouvant aider à la rigueur rédactionnelle du travail demandé :

- <https://www.livres-medicaux.com/medecine-generale/47915-rsca-recit-de-situation-complexe-authentique.html>
- https://nice.cnge.fr/IMG/pdf/Guide_Pratique_du_Thesard.pdf
- <https://www.fnac.com/a3679664/Paul-Frappe-Initiation-a-la-recherche>

Ci-dessous sont résumées les grandes idées forces de l'article tiré de la revue EXERCER, qui permet de compléter le thème « Thèses » développé par la « Gazette du PAMSU » de ce trimestre :

EXERCER 205, pp329-334 : « Respect des obligations réglementaires et éthiques des thèses des étudiants en médecine générale » (Etude des thèses soutenues à l'Université de Bordeaux en 2021).

Introduction :

La spécialité de médecine générale a ses propres spécificités. Afin d'améliorer les pratiques de soins, elle se doit de produire des connaissances spécifiques, celles produites par la médecine hospitalière n'étant pas systématiquement applicables en ambulatoire. Le développement de la recherche en médecine générale est une nécessité et implique la publication de travaux de qualité, se conformant aux obligations réglementaires et éthiques.

La réglementation concernant les nécessités administratives et éthiques des recherches en santé repose sur la loi Jardé. La modification de la définition des « Recherches Intéressant la Personne Humaine » (RIPH) a augmenté la demande d'avis auprès du « Comité de Protection des Personnes » (CPP). Sur le plan informatique, les nouvelles dispositions du « Règlement Général sur la Protection des Données » (RGPD) ont modifié les démarches auprès de la « Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés » (CNIL).

Le Portz, à l'occasion de sa thèse soutenue en 2016, a montré que seulement 23,4 % des thèses respectaient ces obligations, mais ne tenait pas compte des démarches effectuées auprès des Comités d'Ethique (CE). L'objectif du travail présenté dans le présent article était de déterminer la proportion de thèses de médecine générale de Bordeaux qui respectent les démarches réglementaires et éthiques relevant de la CNIL, d'un CPP et d'un CE en 2021.

Suite...

Discussion (extraits) :

42% des thèses étaient conformes à l'ensemble des démarches, en hausse par rapport à 2016. L'apparition du RGPD en 2016 ainsi que la loi Jardé ont entraîné une prise de conscience des enseignants du DMG de la conformité nécessaire des travaux de thèse à ces textes. Il en a résulté l'introduction de questions concernant les démarches à effectuer dans la fiche de thèse, ainsi qu'un abord plus systématique de ces questions lors des séances d'aide à la thèse.

- Les études qualitatives étaient plus souvent conformes aux réglementations que les études quantitatives. Elles ne sont pas des RIPH et donc ne nécessitent pas l'avis auprès d'un CPP ; elles peuvent interroger des professionnels de santé sur leur pratique, sans recueil de données de santé, donc ne requièrent pas de démarches auprès de la CNIL.
- Les études ni quantitatives ni qualitatives, type recherche de consensus par ronde Delphi ou les revues de littérature ne nécessitent pas de démarches par nature.
- Les études quantitatives ont souvent incité les investigateurs à effectuer une démarche de conformité, alors que cela n'était pas nécessaire.
- Une insuffisance de démarches envers un CE, ainsi que pour l'ensemble des démarches a été présente lorsqu'une population vulnérable était étudiée.
- L'algorithme informatisé de décision de Strasbourg et de Rennes (créés pour déterminer si la recherche est une RIPH ou non) n'est pas associé à une meilleure conformité au CPP (peut-être par manque de puissance de l'étude). C'est néanmoins un outil facile d'utilisation et accessible pour la détermination de ces démarches.

Conclusion :

Ce travail met en évidence le manque de connaissance des obligations concernant les travaux de thèse ; un travail d'information des étudiants et d'accompagnement par les DMG semble nécessaire.

CONGRES DE STRASBOURG

20, 21 et 22 novembre 2024

Votre collègue s'est engagé dans la co-organisation de ce congrès national :

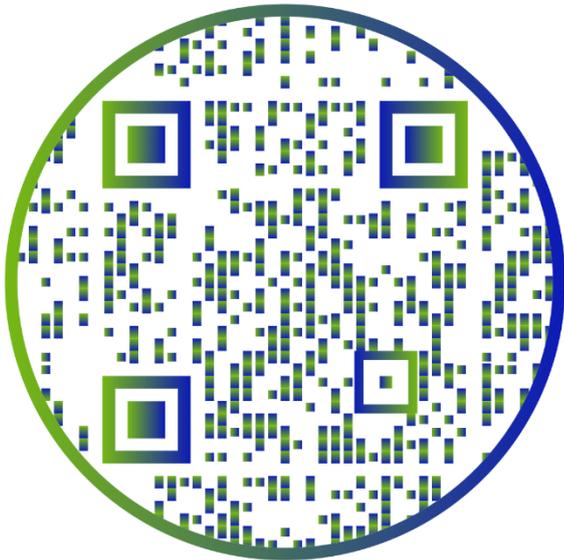
- Plus de 3000 PAMSU et internes en médecine générale.
- Moment phare de la maîtrise de stage.
- Soirée conviviale vendredi soir.

Important

Nous avons de plus **besoin de PAMSU volontaires** pour participer à l'organisation sur place, en donnant 1/2 journée de leur temps.

Scannez, suivez les inscriptions et profitez d'un tarif d'inscription réduit :





La Charte du MSU

Pour rappel
Indemnités possibles

- Frais km JTMSU
- Direction de thèses
- Organisation d'un GEAP

=) sous condition d'être à jour de votre cotisation (160 €)

Le **CBGE** est votre collègue ! Faites-le vivre.

Envie d'organiser, de former, de réunir, d'échanger ?

Quelle que soit votre désir, nous vous aiderons à y parvenir.

Venez rejoindre une équipe dynamique qui œuvre chaque jour à la promotion de la maîtrise de stage !!!!!

Cbge.contact@gmail.com

<https://www.cbge.fr>

06 07 31 69 99



En octobre tonnerre, fait vendanges prospères.